

www.tendances.be

# Tendances Trends



ÉCONOMIE ET FINANCES • 34<sup>e</sup> ANNÉE • N°10 • P509559 • 5 MARS 2009

# COMMENT L'ÉTAT VA NOUS FAIRE PAYER LE SAUVETAGE DES BANQUES



PLUS-VALUES  
IMPÔT FONCIER  
DÉLAIS D'IMPOSITION  
PRÉCOMPTE MOBILIER  
VOITURES DE SOCIÉTÉ...

... ET AUTRES MESURES FISCALES  
EN PRÉPARATION



## A quoi ressemblera demain la rue de la Loi ?

Le concours piloté par le cabinet Piqué visant à redessiner l'artère bruxelloise a permis aux différents architectes de livrer une vision décoiffante de cette saignée historique dans Bruxelles. Voici à quoi pourrait ressembler le cœur de la capitale dans 10 ans. | Philippe Coulée

Charles Piqué et Sim Kallas, respectivement pour Bruxelles-Région et la Commission européenne, confirmation de concert ce jeudi devant la presse internationale le geste audacieux et visionnaire qu'ils ont souhaité porter pour leur capitale respective. Il était moins une. Surtout si les élections régionales et européennes couplées de juin prochain chamboulent complètement l'échiquier politique en place. Il fallait donc accoucher d'un premier jet coûte que coûte avant la trêve, avant de devoir se faire dans toutes les langues. Malgré quelques mois de retard, les cinq équipes présélectionnées — parmi les quatre 35 candidatures enregistrées — ont, ces dernières semaines, travaillé ferme à l'élaboration d'une esquisse qui répond aux options contraignantes définies par le cahier des charges du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, maître d'ouvrage du marché (en association étroite et concertée avec la Commission européenne et la Ville de Bruxelles).

Entre projets probématiquement trop ambitieux et esquisses comprenant un manque d'audace par un art maîtrisé du compromis, le choix final a été centré sur base des recommandations rendues par le comité d'avis indépendant, composé de 13 personnes, mis en place par le maître d'ouvrage. Un comité savamment dosé entre partenaires publics et professionnels internationaux désignés par la Commission européenne, histoire de se prémunir contre tout recours lourd de conséquences.

«Avant le geste architectural, cette nouvelle forme urbaine doit surtout valoriser la convivialité des espaces publics et donner la priorité aux modes de déplacement doux et aux transports publics. Elle doit bien sûr également créer une identité forte du quartier, doter le périmètre d'une haute qualité environnementale, architecturale et énergétique des bâtiments», explique-t-on du côté du maître d'ouvrage public.

Mais, passé le temps de la désignation, il faudra bientôt détailler, financer et phaser dans le temps le développement des différents îlots concernés. Et avant même d'y déroger une ligne urbaine future, aérienne et moderne, il faudra passer de nombreux obstacles comme la présence de 80% de propriétaires privés dans le périmètre. Dans ces conditions, 10 ans pour redessiner la rue de la Loi paraît un timing ambitieux... ou pas tellement pas notre plaisir. ■



**L'EUROPE MAÎTRE CHEZ ELLE**  
Le projet proposé par OMA/NFA et portant la vision du Néerlandais Rem Koolhaas, parfois qualifié d'architecte de l'Europe, situe, dans des barres massives, la présence européenne dans le périmètre visé par le concours. Un exercice moins poétique mais plus proche de la réalité de terrain et de la volonté affirmée par la Commission européenne de réorganiser ses implantations existantes le long de la colonne vertébrale historique. L'ensemble de la zone (plan masse) portera à terme les surfaces spécifiques dédiées à l'Europe au sein de ce périmètre de 170.000 m<sup>2</sup> (surface actuelle) à 400.000 m<sup>2</sup> (surface projetée). Mais le total de la surface immobilière projetée atteindrait la bagatelle de 900.000 m<sup>2</sup>. Cette restructuration d'évergards permettra à terme à la Commission européenne de rationaliser ses quelque 800.000 m<sup>2</sup> de bureaux actuellement occupés et disséminés sur pas moins de 45 immeubles du quartier Léopold.

**DES HAUTEURS ET DES FORMES QUI DÉMÉNAGENT**  
Le moins que l'on puisse dire, c'est que les formes urbaines mises en image par deux des cinq équipes internationales retenues (à gauche, Xavear De Geyter Architects ; à droite, Julian De Smedt Architects) ont de quoi secouer plus d'un Bruxellois. Ça déménage et ça monte résolument dans les tours. Du moins sur le périmètre réduit du concours, qui comprend la zone autour de la rue de la Loi, entre la petite ceinture et la chaussée d'Extérieur. «Ce marché public s'inscrit avant tout dans la continuité des objectifs de schéma directeur du quartier européen adopté par le gouvernement régional voici un an. Il vise à créer un éco-quartier réunissant le premier rôle administratif européen et international de la Région, du logement diversifié et des espaces culturels et de loisirs accessibles à tous.»

### Les cinq équipes en lice

> Christian de Portzamparc (F), en collaboration avec Jacques Wirtz (B), Coteba Belgium (B) et OVE ARUP (UK) — voir illustrations (Trois tours de plus de 100 mètres).

> Xavear De Geyter Architecten (B) en collaboration avec Michel Desvigne Paysagiste (F), Laurent Ney & Partners (B), TRITEL Mobilité (B) et Resource Analysis (B) — voir illustration (Des hauteurs et des formes qui déménagent, illustration de gauche).

> JDS Architects (DK et B) en collaboration avec Studio Associato Secchi-Vigano (I), 3E (B), Laurent Ney & Partners (B) et TRITEL Mobilité (B) — voir illustration (Des hauteurs et des formes qui déménagent, illustration de droite).

> OMA (NL) en collaboration avec NFArchitects (B), Agence TER (F), OVE ARUP (UK), DEGW (UK) et SETEC Partenaire Développement (F) — voir illustration (L'Europe maître chez elle).

> Fletcher Priest Architects (UK), en collaboration avec WIT Architekten (B), ARUP (UK) et Davis Langdon (UK).

### TROIS TOURS DE PLUS DE 100 MÈTRES

Le nouveau visage du quartier européen proposé par l'équipe menée par l'Atelier Christian de Portzamparc : résolution verticale aux deux extrémités du périmètre concerné, et massif là où la Commission européenne est maître de jeu.



### BOURSES INNOVATION

Entrepreneurs, accroissez votre compétitivité : soyez créatifs !

Les bourses Innovation vous donnent les moyens d'innover.

- 12 500 € pour encourager les entreprises et les indépendants à solliciter une aide innovation
- Dispositif initié par le Gouvernement fédéral et géré par l'ASIE pour apporter, résilience, flexibilité, accessibilité, proximité
- Délivrés et décidés en ligne tout au long de l'année
- Accessible aux entreprises de plus de 3 ans

www.aidesdirectes.be



A l'initiative de l'Agence ASIE et de l'Etat flamand, rue de la Loi 100, 1050 Bruxelles